



Ludothèque
Souris verte

***RÈGLEMENT INTÉRIEUR
ET FONCTIONNEMENT***

LUDOTHEQUE

LA SOURIS VERTE, UNE

INVITATION A JOUER !

Un espace dédié au jeu qui permet de pouvoir profiter d'un temps de jeu sur place mais aussi d'emprunter pour jouer à la maison.

Le public :

Cet espace est adapté aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leur famille ou assistant maternel. Les structures collectives sont également les bienvenues.

La ludothèque est un espace mis à disposition des utilisateurs, il ne fonctionne pas comme un mode de garde c'est pourquoi les enfants doivent toujours être accompagnés d'un adulte qui sera leur responsable.

Période d'ouverture :

La ludothèque est ouverte chaque **mercredi** après-midi de **14 h à 18 h**, sauf jours fériés. Toutes les informations concernant la structure seront communiquées par mail.

Les règles de vie de la ludothèque :

Afin que chacun puisse passer un moment agréable, il est nécessaire de mettre en avant quelques valeurs.

- La première sera le vivre-ensemble qui implique le respect de chacun et du matériel.
- Chaque adulte s'engage à ranger les jeux sortis, avec l'enfant afin que les autres adhérents puissent bénéficier d'un lieu agréable et propice au jeu.
- Veiller au maximum à ce que les enfants ne mélangent pas les éléments de plusieurs boîtes de jeu, ce qui pourrait compliquer le rangement et peut empêcher un autre enfant d'emprunter le jeu si les pièces sont manquantes ou mélangées.
- Ranger le jeu à sa place après chaque utilisation

Adhésion valable 1 an :

Pour emprunter des jeux, vous aurez besoin d'une adhésion. Pour cela, une fiche d'inscription sera à remplir. Une copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Le prix de l'adhésion varie en fonction de votre statut et ville de résidence :

FAMILLE : 10 € pour les habitants de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe
15 € hors Communauté de Communes Vienne et Gartempe

ASSISTANT MATERNEL : GRATUIT pour les habitants de La Communauté de Communes
15 € hors Communauté de Communes Vienne et Gartempe

STRUCTURE COLLECTIVE : 12 € pour les structures de la Communauté de Communes Vienne et
Gartempe
18 € hors Communauté de Communes Vienne et Gartempe

L'adhésion vous permet d'emprunter **3 jeux + 2 livres ou CD en même temps** si vous êtes une famille
ou un assistant maternel et **5 jeux + 2 livres ou CD** si vous êtes une structure.

Il y a la possibilité de cumuler 2 adhésions pour emprunter le double de jeux toute l'année.
Pour une occasion particulière, vous pouvez bénéficier du JOKER : en laissant une caution vous pourrez
emprunter 10 jeux pour 20 € sur une semaine.

L'emprunt :

Les jeux sont empruntés pour une durée **d'1 mois**. Si impossibilité de retourner les jeux à la date
prévue : prévenir par mail et le prêt peut alors être repoussé. En cas de retard non prévu, la ludothèque
enverra un mail de rappel. Si les jeux ne sont toujours pas retournés la CCVG, qui est gestionnaire du
service, indiquera par courrier une dernière date de retour. Au-delà de ce dernier délai, la CCVG
facturera la valeur des jeux empruntés (ou encaissera la caution de 300 € pour l'adhésion JOKER).

La fin de la partie :

Retour du jeu à la ludothèque :

- Vérifier que le contenu correspond à l'inventaire du jeu.
- Vérifier la propreté du jeu.

En cas de perte, de jeu détérioré merci de le signaler au retour. Une solution sera trouvée ensemble :

- Rechercher la pièce à la maison : renouvellement du prêt pour ce jeu
- Acheter la pièce égarée
- Acheter le jeu identique

NE PAS REPARER UN JEU ABIMÉ EN RAISON DES NORMES NF ET DE SÉCURITÉ.

Après vérification des jeux au retour, la ludothèque se réserve le droit de vous réclamer toutes pièces
manquantes ou le remplacement du ou des jeux concernés.

Autre précision : la ludothèque ne peut plus fournir les piles pour les jeux qui en auraient la nécessité
(normes de sécurité). Soit le jeu peut être utilisé même sans pile, soit vous pouvez utiliser vos piles
à la maison et les retirer ensuite pour le retour à la ludothèque.

Assurance :

En cas d'accident ou de détérioration de matériel, c'est la responsabilité civile du responsable légal de
l'enfant qui fonctionnera.

Ce règlement intérieur annule et remplace les précédents.

A chaque renouvellement d'adhésion, l'engagement à ce règlement est alors reconduit.

Je soussigné(e)

Famille/Enfant :

NOM Prénom Date de naissance
NOM Prénom Date de naissance
NOM Prénom Date de naissance
NOM Prénom Date de naissance

Assistant.e Maternel.le

Structure collective

domicilié(e) à l'adresse suivante :

.....

Code postal Ville

Tél. : @ :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, sur la base de votre consentement, sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion à la Ludothèque. Seules les données indispensables aux traitements de votre demande sont collectées.

Les données réunies via ce formulaire font l'objet de traitements informatisés destinés :

- **A établir des bilans qualitatifs des activités de la Ludothèque**
- **Au suivi des jeux empruntés**

Les destinataires de ces données sont :

- **Le pôle Cadre de Vie de la CCVG**
- **Le service petite enfance de la CCVG**
- **La CAF**
- **La MSA**

*Les données sont conservées pour une durée **d'un an**, ou seront détruites à l'issue du traitement de votre demande.*

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 Avril 2016 et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles (accès, rectification, effacement, etc.)

Pour cela, vous pouvez adresser une demande écrite (avec copie de votre pièce d'identité) :

- *Par e-mail à : <https://www.vienneetgartempe.fr/contact/>*
- *Ou par courrier à l'attention du référent RGPS - 6 rue Daniel Cormier- 86 500 MONTMORILLON*

En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la ludothèque et m'engage à le respecter.

Date :

Signature :